

(L) E PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

N° 197 /PR/CAB/MAID.

SOMMAIRE:
Nomination

- VU la Loi n°60/36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey ;
VU la Loi n°59/I6/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les nécessités de service ;
SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense ;
LE Conseil des Ministres entendu ;

(D) E C R E T E :

AMPLIATIONS:

ORIGINAL I
J. D. I
MAID. 4
MFPT. I
DP. 2
SGCM. 6
PCM. 6
FB. I
TRESOR. I
CF. I
SF. 5
FR. I
CD. I
P. SUD-EST. I
INFO-RADIO. 2
INTERESSE. I

ARTICLE 1er.- Mr. BOSSOU Alfred, Sous-Préfet de Porto-Novo, est nommé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, Préfet par intérim du Département du Sud-Est en remplacement de Mr. BRAMOULLE Adrien, Administrateur des Affaires d'Outre-Mer, en instance de départ en congé .

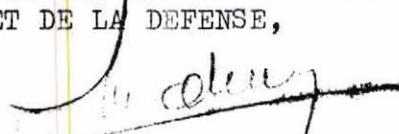
ARTICLE 2.- Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera ./.-

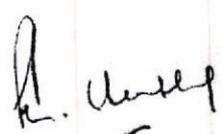
PORTO-NOVO, le 13 JUILLET 1961

Pour LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
absent,

Le Vice-Président de la République

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
LE MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES
ET DE LA DEFENSE,


M. A R O U N A.


S.M. APITHY